

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2021

Nombre de Conseillers :
En exercice : 20
Présents : 16
Pouvoirs : 1
Votants : 17

Date de convocation du Bureau Communautaire :
08/04/2021

Le 15 avril 2021, le Bureau de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Armand CHAUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Fabien BIHLER, Daniel DOMPOINT, Richard PACCAUD (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY.

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : TOURISME – Voie Bleue - Demande de subventions – Travaux Estacade Trévoux continuité cyclable

M. Patrick NABETH, Vice-Président en charge des bords de Saône et de la Voie bleue « Moselle Saône à vélo » (V50), informe le Bureau que dans le cadre de la politique des déplacements et de l'itinérance touristique de la Communauté de communes, il a été décidé la réalisation sur la commune de Trévoux d'une estacade afin de permettre le traitement d'une discontinuité cyclable très dangereuse pour les vélos et les piétons pour la traversée de la commune.

Il s'agit de créer une continuité du chemin de halage le long de la Saône sur la commune de Trévoux ; chemin de halage qui constitue une piste cyclable en site propre pour les vélos. Ce chemin de halage est utilisé sur 400 m par la route départementale 933 qui est très fréquentée avec plus de 13 000 véhicules / jour dont 600 poids lourds.

Il s'agit également de permettre d'une part, une connexion vélo à terme avec la future gare du BHNS (Bus à Haut Niveau de Services) qui permettra une jonction en transports collectifs entre Trévoux et la gare de Lyon Part Dieu (25 km) et d'autre part, de créer une continuité cyclable dans le cadre de la « Voie bleue Moselle Saône à vélo ».

En septembre 2019, une étude d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été lancée avec les cabinets ISL / HYL. Cette étude a permis de définir les différentes solutions techniques possibles de ce projet d'estacade et d'affiner les coûts de ce projet.

Ces différentes solutions techniques ont été présentées au Bureau du 14 novembre 2019 et au Conseil du 25 novembre 2019 qui ont validé la solution technique 3 de l'estacade, à savoir sur la partie haute au niveau de la RD 933.

Le programme technique pour la consultation de la maîtrise d'œuvre a donc pu être élaboré en lien avec l'AMO et la consultation a été lancée fin février 2020. La notification du marché de maîtrise d'œuvre est effective depuis le 12 mai 2020 : l'APD a été validé en novembre 2020 et les marchés ont été lancés. L'objectif étant un démarrage des travaux à l'été 2021.

M. Patrick NABETH indique que l'opération d'estacade (travaux) peut bénéficier de subventions de la part de la Région, du Département de l'Ain et de l'Etat (Appel à Projet Fonds Mobilités Actives continuités cyclables ; FNADT plan de relance plan Rhône Saône).

Les premiers éléments d'analyse des offres pour le marché de travaux montrent un coût plus élevé que les estimations du maître d'œuvre de novembre 2020. Il semble donc préférable avant tout démarrage de travaux de partir sur le premier estimatif établi par le maître d'œuvre en juin 2020, soit un coût d'opération à 3,9 M€ HT.

C'est pourquoi, le plan de financement a été adapté à ce nouveau contexte afin de solliciter le Département de l'Ain sur un montant plus élevé de subvention que celle déjà attribuée de 126 000 €.

Le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération des travaux de l'estacade est donc indiqué ci-dessous.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel pour les travaux de création d'une estacade sur la commune de Trévoux, comme suit :

Dépenses HT		Recettes		Taux
Coût des travaux estimés	3 900 000 €	Etat - AAP Fonds Mobilités Actives Continuités Cyclables	1 170 000	30 %
		Etat – FNADT Plan de Relance	532 623,77 €	13,66 %
		Région Auvergne Rhône-Alpes	1 170 000 €	30 %
		Département Ain	247 376,23	6,34 %
		Reste à charge de la CCDSV Sur fond propre	780 000	20 %
Total HT	3 900 000 €	Total	3 900 000 €	100 %

- ✓ **DE SOLLICITER** les aides financières auprès de l'Etat, de la Région Auvergne - Rhône Alpes et du Département de l'Ain ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ✓ **DE MANDATER** le Président ou son Représentant pour effectuer toutes les démarches auprès de l'Etat et des collectivités, et pour signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits aux BP 2021 et suivants.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **19 AVR. 2021**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210415-2021B10-TO

Affichage le :

19 AVR. 2021

A Trévoux, le 15/04/2021

**Le Président,
Marc PECHOUX**

